Aménagement du cimetière : 2^{ème} tranche

Cette deuxième tranche de travaux de 50 000 € est en cours de réalisation.

Subvention attribuée pour cette tranche par le Département : 10 837 €

Création de deux courts de tennis

Très attendu par les adeptes de ce sport, la commune a décidé la création de 2 courts de tennis à l'arrière de la salle omnisport. Les travaux de terrassements seront engagés dès l'automne pour livraison des équipements courant 2023.

Une enveloppe financière de 240 000 € sera consacrée à ce projet.

Subvention attribuée par le Département : 60 000 €

Quelques informations à retenir

- 0% d'augmentation des taux d'imposition communaux pour 2022.
- ◆ Les différents tarifs communaux n'ont pas subi d'augmentation, ce qui favorise l'accès à nos équipements sportifs et culturels de la commune.
- Une enveloppe de 50 000 € a été votée pour un soutien réaffirmé au monde associatif de la commune et de notre territoire.

Ces projets seront réalisés avec un recours à l'emprunt maîtrisé en maintenant un ratio de la capacité de désendettement bien inférieur aux communes de la même strate.

Programme voirie et pistes

Un programme pluriannuel a été réalisé pour définir les priorités d'intervention sur la voirie communale mais également sur la réfection des pistes qui n'ont pas bénéficiées de travaux depuis plusieurs années.

En 2022, 200 000 € seront consacrés à ce programme.

Subventions attribuées par l' Etat : 66 000 € par le Département : 40 000 €

Fauchage débroussaillage

Comme en 2021, la commune a confié le débroussaillage des pistes à l'entreprise Vermillard.

Une épareuse neuve a été commandée pour un montant de 50 000 €. Cet équipement performant sera livré prochainement.



Projets à venir

- Aire de camping car au Champ Pigeonnier : début des travaux hiver 2022.
- Aménagements des abords de la Guinguette.
- Projet du lotissement Closange.



Lettre d'informations municipales Spécial Budget 2022

Budget Prévisionnel 2022 des investissements maîtrisés

Les élus de la commune de Neuvic ont voté à l'occasion du conseil municipal du 11 Avril 2022 le Budget Prévisionnel 2022 qui s'équilibre à 5 874 998.78 € soit 2 787 475.00 € en fonctionnement et 3 087 523.78 € en investissement.

Réhabilitation du patrimoine locatif communal

A la suite d'un diagnostic de performance énergétique (DPE), un programme pluriannuel de réfection du patrimoine bâti communal va être engagé.

Dans un premier temps, les plus anciennes chaufferies à énergie fossile vont être changées pour favoriser la filière bois et réduire ainsi le coût de fonctionnement de ces installations.

Un programme de changement et de rénovation de menuiseries sera également engagé aux écoles élémentaire et maternelle et à la Maison de l'Eau et de la Pêche.

Modification du sens de circulation aux abords de la plage

Ce projet de 150 000 € va permettre de fluidifier la circulation aux abords de la plage. Le projet consiste à remettre à double sens la route départementale qui longe le golf et la portion de voirie entre la Station Sports Nature et le camping du Champ Pigeonnier.

Le plan d'aménagement présenté aux référents de quartier est consultable en mairie. Aménagement immobilier d'un tiers-lieu dans les anciens locaux du Lycée des Métiers Barbanceys



A la suite de différentes restructurations engagées par la Région Nouvelle Aquitaine sur le Lycée Barbanceys, l'ensemble des locaux, ateliers et pavillons Wilson et Queuille situés rue de l'Artisanat vont être rétrocédés à la commune.

Ces bâtiments vont permettre la création d'un tiers-lieu. Ce projet va nécessiter la réhabilitation de certains de ces espaces. Afin d'accueillir les premiers utilisateurs du site, une enveloppe financière de 120 000 € a été votée au conseil municipal du 11/04/22.

1ère subvention attribuée par l'Etat 35 000 €.

TOTAL DES RECETTES - BUDGET 2022 5 874 998.78 €

Fonctionnement 2 787 475.00 €

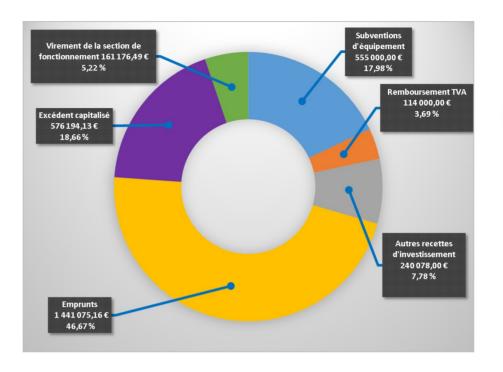
Ootations de l'Etat

1 168 978,00 € 41,94 %

Autres recettes de fonctionnement 568 400,00 € 20,39%

Impôts et taxes 1 050 097,00 € 37,67 %

Investissement 3 087 523.78 €





TOTAL DES DEPENSES - BUDGET 2022 5 874 998.78 €

Maîtrise des dépenses de personnel

0%

d'augmentation de

l'impôt communal

Maintien des dotations de l'Etat

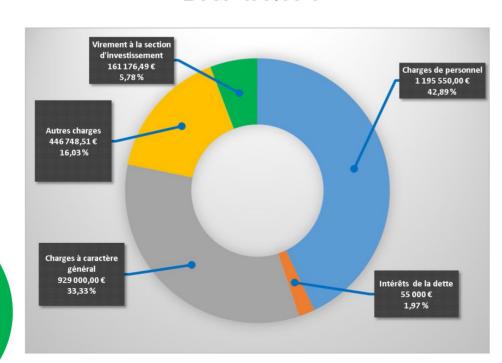
Prospections de recettes

nouvelles

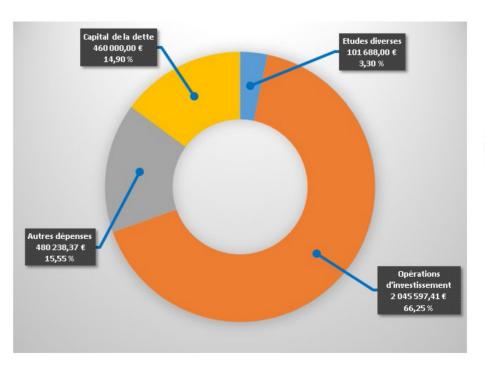
Economies sur les charges de fonctionnement

Maintien d'un accueil de qualité pour les usagers de la Mairie

Fonctionnement 2 787 475.00 €



Investissement 3 087 523.78 €



Investissements durables pour l'avenir de tous

Investissement important

Dette maîtrisée